

Continuité d'accompagnement des victimes de violences conjugales

MàJ au 09/04/2020

Conformément aux restrictions actuelles de déplacement, la plupart des structures d'accueil des femmes victimes de violences conjugales sont actuellement fermées. La continuité de l'accompagnement des victimes reste assurée.

Être confinée chez soi avec un homme violent est dangereux. Il est déconseillé de sortir. Il n'est pas interdit de fuir. Ne restez pas seule.

Les numéros nationaux :

- **Pour l'hébergement d'urgence, la mise en sécurité :** vous pouvez joindre le 115. Dans le Val-de-Marne, une attention toute particulière est portée à la situation de chaque femme victime de violences conjugales en demande d'hébergement d'urgence.
- **Pour donner l'alerte auprès de la police :** appeler le 17
- **Une écoute ou des conseils à destination des femmes victimes elles-mêmes ou de leurs proches inquiets: le 3919, Violences Femmes Info** est joignable du lundi au vendredi de 9h à 19h.
- La **plateforme Arrêtons les violences** (<https://arretonslesviolences.gouv.fr/>) pour signaler en ligne les violences, avec le **tchat du Ministère de l'Intérieur** (24h/24 et 7j/7): anonyme et gratuit, il permet d'avoir des premiers conseils sur ses droits et démarches, et d'être orientée vers un rendez-vous pour déposer plainte.
- **En cas d'impossibilité de parler : donner l'alerte auprès du 114.**
Ce numéro unique, national, gratuit est accessible par visiophonie, tchat, SMS ou fax, 24H/24, 7J/7. Des agents de régulation 114 gèrent votre appel et contactent le service d'urgence le plus proche : SAMU (15), Police-Gendarmerie (17), Sapeurs-Pompiers (18). Vous pouvez télécharger l'application Urgence 114 sur votre smartphone ou envoyer un SMS au numéro « 114 »

Au niveau local :

Le réseau de lutte contre les violences conjugales de Fontenay-sous-Bois reste mobilisé à vos côtés.

Mairie de Fontenay-sous-Bois

La travailleuse sociale référente violences conjugales du Centre Communal d'Action Sociale est joignable du lundi au vendredi au 01 49 74 75 62 pour un premier contact, orientation dans les démarches, soutien... ou par courriel : sophie.glouxchatellier@fontenay-sous-bois.fr

Les Centres Municipaux de Santé (CMS) : Si besoin de consulter un médecin, ne pas se déplacer, appelez le 01 49 74 76 56, un.e professionnel.le répondra à vos questions.

Les IVG restent possibles dans les CMS : contactez le 01 49 74 76 56.

Espace Départemental des Solidarités

Les Espaces Départementaux des Solidarités assurent une continuité pour les situations d'urgence parmi lesquelles les violences conjugales, le numéro de téléphone d'urgence pour Fontenay est le : 01 56 71 47 35.

Commissariat

Le commissariat de police de Fontenay-sous-Bois reste ouvert avec un accès restreint pour prioriser les faits les plus graves. Il est possible d'y déposer plainte pour des violences conjugales.

Bureau d'Aide aux Victimes / TGI de Créteil

Une permanence téléphonique est assurée par le Bureau d'Aide aux Victimes du tribunal de Créteil : 0 800 17 18 05.

Des conseils juridiques peuvent être prodigués par téléphone par l'association. Des entretiens téléphoniques avec un.e psychologue de l'association sont également possibles.

Le tribunal maintient des audiences pour protéger les femmes victimes de violences : les comparutions immédiates et les ordonnances de protection se poursuivent.

Pour le dépôt d'une ordonnance de protection, le Bureau d'Aide aux Victimes peut être contacté par téléphone et vous guidera dans les démarches.

Tremplin 94 - Association départementale référente violences conjugales

L'association Tremplin 94, spécialisée dans l'accompagnement global et la mise en sécurité des femmes et des enfants victimes de violences conjugales est joignable au 01 49 77 10 34 ou par mail à tremplin94@orange.fr

Association HOME - association fontenaysienne : accompagnement et hébergement des femmes victimes de violences.

L'association HOME est joignable au 09 54 72 11 95. Un accompagnement par téléphone est possible.

CIDFF – Centre d'Information sur les Droits des femmes et des familles

Le CIDFF 94 (association spécialisée) est joignable par téléphone ou courriel. Pour toutes questions juridiques, merci d'appeler aux heures d'ouverture administrative le 06 28 13 92 86 ou le 07 85 24 31 27 ou adresser un mail à victimes.cidff94@gmail.com

Femmes Solidaires de Fontenay - écoute et accompagnement des femmes victimes

Un accompagnement téléphonique est possible, laisser un message sur le répondeur au numéro habituel de l'association (01 48 77 21 16) ou envoyer un mail à l'adresse femmes.solidaires.fontenay@gmail.com

Maison de la Prévention-Point écoute Jeunes – association fontenaysienne

La Maison de la Prévention propose des entretiens d'écoute, d'accompagnement et de conseils par téléphone (gratuits et confidentiels) menés par des professionnels.

expérimenté.e.s (psychologue, infirmière, éducatrice spécialisée...) Un seul numéro d'appel de 10h à 18h : 07 68 60 91 48

APCE 94 – Association Pour le Couple et l'Enfant (association départementale)

Le standard fonctionne : les femmes victimes de violences peuvent les contacter et seront ensuite orientées pour des rdv téléphoniques. (01 42 07 49 74)

Autres dispositifs nationaux :

Droits des femmes étrangères : maintien de la permanence téléphonique de la CIMADE : 01 40 08 05 34 ou 06 77 82 79 09 (le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30) RAJFIRE : contactable par mail à rajfire.asso@gmail.com

Pour les questions de mutilations sexuelles féminines et de mariages forcés et/ou précoces, contacter le GAMS : directrice@federationgams.org

Le ministre de l'Intérieur a par ailleurs indiqué mettre en place une sensibilisation particulière des pharmacies, en lien avec l'Ordre des pharmaciens. Les victimes pourront ainsi s'adresser à leur pharmacien.ne de quartier qui alertera les forces de l'ordre.